

**Conseil communal
Echandens**

Procès-verbal de la séance du 22 juin 2006

Ordre du jour :

1. Election du/de la président(e) sous la présidence de M. le Préfet
2. Election du/de la secrétaire sous la présidence de M. le Préfet
3. Election du/de la 1^{er}(ère) vice-président(e)
4. Election du/de la 2^{ème} vice-président(e)
5. Election de deux scrutateurs
6. Election de deux scrutateurs-suppléants
7. Election du/de la secrétaire suppléant(e)
8. Election de la commission des finances
9. Election de la commission des routes
10. Election de la commission « Achat et vente d'immeubles »
11. Election du délégué du conseil à l'ACRM

L'appel fait ressortir la présence de 56 membres du conseil. Sont excusés : MM. Patrick Christen, Arnaud Isoz, Jean Martin et Jean-Bernard Racine.

Mmes Monique Arzenton et Isabelle Katz fonctionnent comme scrutatrices.
Mme Claire-Lise Martin fonctionne comme secrétaire intérimaire.

Sous la présidence de M. Georges Zünd, il est procédé à l'élection du/de la président(e) du conseil et du/de la secrétaire. Le procès-verbal officiel de ces élections figure dans le classeur « Procès-verbaux 01.07-2006-30.06.2011 ».

1. Election du/de la président(e)

M. Philippe Diserens présente la candidature de Mme Katharina Zürn, qui accepte.

Il n'y a pas d'autre candidat et l'on procède au vote à bulletin secret.

Bulletins délivrés	56
Bulletins rentrés	56
Bulletin blanc	1
Bulletin nul	0
Bulletins valables	56
Majorité absolue	29

Mme Katharina Zürn est élue avec 55 voix.

2. Election du/de la secrétaire

Mme Katharina Zürn présente la candidature de Mme Claire-Lise Martin, qui accepte.

Il n'y a pas d'autre candidat et l'on procède au vote à bulletin secret.

Bulletins délivrés	56
Bulletins rentrés	56
Bulletin blanc	1
Bulletin nul	0
Bulletins valables	56
Majorité absolue	29

Mme Claire-Lise Martin est élue avec 55 voix.

La secrétaire intérimaire donne lecture du procès-verbal officiel, signé par M. Georges Zünd, Préfet. Ce procès-verbal est accepté à l'unanimité.

Après une brève allocution, Monsieur le Préfet prend congé de l'assemblée. Dès ce moment, la séance est dirigée par la nouvelle présidente du conseil, Mme Katharina Zürn.

Mme Katharina Zürn remercie le conseil pour sa confiance. Elle souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers.

Dans sa nouvelle composition, le conseil est formé de 19 conseillères et de 41 conseillers.

3. Election du/de la 1^{er}(ère) vice-président(e)

M. Philippe Diserens accepte sa candidature.

Il n'y a pas d'autre candidat et l'on procède au vote à bulletin secret.

Bulletins délivrés	56
Bulletins rentrés	56
Bulletin blanc	1
Bulletin nul	0
Bulletins valables	56
Majorité absolue	29

M. Philippe Diserens est élu 1^{er} vice-président avec 55 voix.

4. Election du/de la 2^{ème} vice-président(e)

Mme Isabelle Katz présente la candidature de M. Joël Möckli, qui accepte.

Il n'y a pas d'autre candidat et l'on procède au vote à bulletin secret.

Bulletins délivrés	56
Bulletins rentrés	56
Bulletins blancs	2
Bulletin nul	0
Bulletins valables	56
Majorité absolue	29

M. Joël Möckli est élu 2^{ème} vice-président avec 54 voix.

5. Election de deux scrutateurs

Mme Monique Arzenton accepte sa candidature.

Mme Isabelle Katz accepte sa candidature.

Il n'y a pas d'autres candidats et l'on procède au vote à bulletin secret.

Bulletins délivrés	56
Bulletins rentrés	56
Bulletin blanc	0
Bulletin nul	0
Bulletins valables	56
Majorité absolue	29

Mme Isabelle Katz est élue avec 55 voix.

Mme Monique Arzenton est élue avec 52 voix.

6. Election de deux scrutateurs-suppléants

Mme Azucena Crolla accepte sa candidature.

M. Philippe Bohner accepte sa candidature.

Il n'y a pas d'autres candidats et l'on procède au vote à bulletin secret.

Bulletins rentrés	56
Bulletin blanc	0
Bulletin nul	0
Bulletins valables	56
Majorité absolue	29

M. Philippe Bohner est élu avec 52 voix.

Mme Azucena Crolla est élue avec 49 voix.

7. Election du/de la secrétaire suppléant(e)

Mme Adelheid Addor accepte sa candidature.

Il n'y a pas d'autre candidat et l'on procède au vote à bulletin secret.

Bulletins délivrés	56
Bulletins rentrés	56
Bulletins blancs	2
Bulletin nul	0
Bulletins valables	56
Majorité absolue	29

Mme Adelheid Addor est élue avec 54 voix.

8. Election de la commission des finances

Sont rééligibles :

- M. Jean-Nicolas Muff, qui accepte de se représenter.
- M. Arnaud Isoz, qui a accepté antérieurement de se représenter.
- Mme Sandrine Clerici, qui accepte de se représenter.
- Mme Josiane Tille, qui accepte de se représenter.

Nouveaux candidats :

- M. Jacques Perrinjaquet, qui accepte.
- M. Daniel Dietrich, qui accepte.
- M. Jean-Pierre Nerny, qui accepte.
- Mme Claire-Lise Martin, qui accepte.

Il n'y a pas d'autres candidats et l'on procède au vote à bulletin secret.

Bulletins délivrés	56
Bulletins rentrés	56
Bulletin blanc	0
Bulletin nul	0
Bulletins valables	56
Majorité absolue	29

M. Jean-Nicolas Muff est élu avec 46 voix.

M. Jacques Perrinjaquet est élu avec 46 voix.

Mme Claire-Lise Martin est élue avec 45 voix.

Mme Josiane Tille est élue avec 45 voix.

Mme Sandrine Clerici est élue avec 40 voix.

M. Arnaud Isoz est élu avec 35 voix.

M. Daniel Dietrich est élu avec 33 voix.

M. Jean-Pierre Nerny obtient 31 voix.

9. Election de la commission des routes

Sont rééligibles :

- M. Philippe Bohner, qui accepte de se représenter.
- M. Denis Richard, qui accepte de se représenter.

Mme Azucena Crolla, qui accepte de se représenter.
 Mme Nicole Foucqueteau, qui accepte de se représenter.
 M. Jacques Perrinjaquet, qui accepte de se représenter.

Nouveaux candidats :

M. Antoine Gerber, qui accepte.
 M. Ramiro Rodriguez, qui accepte.
 M. Alexandre Schmidt, qui accepte.
 Mme Claudine Curtet, qui accepte.
 M. Philippe Gandillon, qui accepte.

Il n'y a pas d'autres candidats et l'on procède au vote à bulletin secret.

Bulletins délivrés	56
Bulletins rentrés	56
Bulletin blanc	0
Bulletin nul	0
Bulletins valables	56
Majorité absolue	29

M. Denis Richard est élu avec 47 voix.
M. Philippe Gandillon est élu avec 43 voix.
M. Philippe Bohner est élu avec 42 voix.
M. Antoine Gerber est élu avec 39 voix.
M. Ramiro Rodriguez est élu avec 33 voix.
Mme Azucena Crolla est élue avec 32 voix.
Mme Nicole Foucqueteau est élue avec 30 voix.

M. Alexandre Schmidt obtient 24 voix.
 M. Jacques Perrinjaquet obtient 22 voix.
 Mme Claudine Curtet obtient 20 voix.

10. Election de la commission « Achat et vente d'immeubles »

Cette commission, sur décision du bureau du conseil, sera dorénavant composée de 7 membres comme le stipule l'art. 36 du nouveau règlement du conseil communal.

Sont rééligibles :

M. Philippe Martin, qui accepte de se représenter.
 M. François Pache, qui accepte de se représenter.
 M. Thierry Lambelet, qui accepte de se représenter.
 M. Antonio Garcia, qui accepte de se représenter.
 M. Jean-Paul Brack, qui laisse la priorité.
 Mme Isabelle Katz, qui ne se représente pas.

Nouveaux candidats :

M. Joël Möckli, qui accepte.
 Mme Karin Künstner, qui accepte.
 M. Dominique Bolomey, qui accepte.
 Mme Monique Brandt, qui accepte.

Il n'y a pas d'autres candidats et l'on procède au vote à bulletin secret.

Bulletins délivrés	56
Bulletins rentrés	56
Bulletin blanc	0
Bulletin nul	0
Bulletins valables	56
Majorité absolue	29

M. Thierry Lambelet est élu avec 48 voix.

M. Philippe Martin est élu avec 47 voix.

M. Antonio Garcia est élu avec 43 voix.

M. François Pache est élu avec 43 voix.

M. Joël Möckli est élu avec 41 voix.

M. Dominique Bolomey est élu avec 40 voix.

Mme Karin Künstner est élue avec 40 voix.

Mme Monique Brandt obtient 29 voix.

A cet instant, deux conseillers doivent quitter la séance pour des raisons professionnelles.

11. Election du délégué du conseil à l'ACRM

M. Philippe Diserens accepte sa candidature.

Il n'y a pas d'autre candidat et l'on procède au vote à bulletin secret.

Bulletins délivrés	54
Bulletins rentrés	54
Bulletins blancs	3
Bulletin nul	0
Bulletins valables	54
Majorité absolue	28

M. Philippe Diserens est élu avec 51 voix.

Mme Katharina Zürn, présidente, lève la séance à 18 h.45 et invite les membres du conseil à prendre l'apéritif offert par la municipalité dans les établissements publics du village et à se rendre pour 20 h.00 à la grande salle pour partager le repas d'assermentation.

La présidente :

La secrétaire :

Katharina Zürn

Claire-lise Martin